

Compte rendu du conseil municipal du 24 Août 2020

Présents : BARRABAND Jean Paul, BISSON Virginie, FENILLE Audrey, HEBEL Marc, JOSLIN Jean-Louis, KOSUBAY Philippe, MARTIN Valéry MARTIN, MORIN Matthias, OLLIER Michel OLLIER, PEYLET Jessica, RONDIER Jean-Michel OLLIER

Secrétaire : MORIN Matthias

Début du conseil : 20h45

1. Equipement du personnel

Michel OLLIER s'est chargé de l'équipement des 3 personnels d'entretien (blouson, pantalon, chaussures de sécurités, botte, combinaison t-shirt, polaire, imperméable lunettes de sécurité et gants) et 2 personnel de restauration (sabot de sécurité, vestes, pantalons). Les agents qui n'avaient aucun équipement jusqu'à présent ont pu les choisir et les essayer. Coût total de 1770,30 € préalablement budgétisé à 1500€, ce surcoût se justifie par un premier équipement pour nos 5 agents. Ces vêtements seront floqués « commune de St Marc à Frongier » à réception afin que les agents soient bien identifiés

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

2. Mobiliers cantine

Choix à partir du catalogue UGAP

10 tables de 6 personnes (4 pieds, hêtre miel, support anti bruit) : 158,35€/table Total : 1583,50 € TTC

60 chaises faible poids (4,1 kg, hêtre) et rangement facile : 294€/lot de 4 chaises Total : 6.002,88 € TTC

Michel OLLIER précise qu'il faut également faire l'acquisition d'une armoire pour le vestiaire des agents d'entretien ainsi que des cendriers et poubelles aux entrées de la salle polyvalente pour une somme de 559,52 € TTC

Sommes conséquentes budgétisées dans l'investissement, une partie de la TVA est récupérable.

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

3. Renouvellement du contrat de Patrick VENDEOUX

Jean Louis JOSLIN s'est chargé d'instruire le contrat de renouvellement de Patrick VENDEOUX à compter du 29/08/2020 jusqu'au 28/02/2021 non renouvelable.

Coût : 904,38€/mois Aide de l'état : 398,85€/mois Reste à charge pour la commune 538,53€/mois

Patrick VENDEOUX a obligation d'effectuer une formation, les stages organisés par le centre de gestion étant complets (cause COVID), il se dirige vers un stage « pierres sèches » organisé par le PNR à Flayat début septembre sur 3 jours.

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

4. Modification délibération concernant les délégations du maire

Numéro 17 : [...] réglé sur dommage véhicule communal « sans limite de montant »

Numéro 26 : [...] demande aux organismes financeurs d'attribution de subventions « sans limite de montant »

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à l'unanimité

5. Questions diverses

- Temps de travail des employés

Patrick VENDEOUX : 20h/semaine, 8h-12h – 13h30- 17h30 lundi mardi 8h-12h mercredi

Michel PALMY : 17,5h/semaine, semaine A : 8h-12h 13h30-17h30 Lundi Mardi

semaine B : 8h-12h 13h30-17h30 Lundi Mardi 8h-12h mercredi

3jours/an récupérable à sa convenance

Daniel BRANDON : 36h/semaine, 8h-12h 13h30-17h30 Lundi Mardi

8h-12h mercredi

8h-12h 14h-18h jeudi Vendredi

6 jours de RTT à sa convenance soit 1607 h annuelles

Marie-Noëlle BAYRAND et Marie-Claude KOSUBAY : les courses pourraient se faire un autre jour que le samedi matin ou envisager des livraisons fournisseurs

- Départ à la retraite de notre secrétaire Sylvie LAUBY : août 2021, remplacement à anticiper sur un poste complet 20h/st Marc et 15h/Alleyrat
- Impayés
Jean Louis JOSLIN a fait le point sur les impayés qui représentent à ce jour 8334€ principalement des loyers impayés et de la cantine. Des relances ont été effectuées par le trésor Public avec mise en demeure, il est envisagé de convoquer les personnes concernées à la mairie pour faire le point avec eux sur la situation et leur apporter des solutions le cas échéant. Philippe KOSUBAY remarque que cette somme permettrait de financer totalement l'achat du mobilier de la cantine.
- Préparation de la rentrée scolaire
Le protocole sanitaire reste celui de juin dernier. Une réunion est prévue avec les professeures des écoles pour faire le point. Un document sera envoyé aux parents et remis à la rentrée pour rappeler les consignes sanitaires et les règles de distanciation
- Demande de subventions ACCA
Jean Louis JOSLIN fait part d'une demande de subventions de l'ACCA. La réponse est défavorable, en effet, comme indiqué à toutes les associations lors de la réunion du 3 juillet, toute demande financière doit être motivée par un projet détaillé.
- Commission sécurité Salle Polyvalente
Local électrique à identifier et téléphone de la salle à remplacer par un téléphone filaire
- Contrôle électrique
Modification armoire électrique principale, coup de poing et protection 50 mA hangar. Michel OLLIER va contacter un électricien pour prévoir les mises aux normes.
- Gêne motos à Farges
Suite à l'appel de M et Mme Bernard, Michel OLLIER a pu échanger 2 fois avec les jeunes qui font de la moto aux alentours du terrain de pétanque. La situation semble d'arranger, il est prévu l'installation de panneaux indiquant l'interdiction aux motos sur certaines parties du site
- Travaux salle polyvalente
Les besoins ayant été identifiés, la commune va contacter un architecte pour un avant projet
- DAE
Valéry MARTIN a instruit le dossier avec Eric Skrabban, président de l'APVOC . Il sera financé en partie par Groupama avec un petit reste à charge pour la commune. Il est prévu une sacoche pour le déplacer (brocante à Farges...). Livraison fin d'année 2020
- Recensement janvier 2020
425 habitants avec 265 maisons recensées, 191 habitations principales et 74 secondaires
- Site WEB commune
L'audit a été fait par une connaissance de Valéry MARTIN, Steeven ANASTASE, freeware basé à la Souterraine. Une rencontre avec Steeven ANASTASE est programmée à l'automne. Le cahier des charges ayant déjà été établi. La charte graphique et notamment le logo de la commune avec retour des habitants seront intégrés au projet.
- Comité d'installation du PNR
Jessica PEYLET sera présente à la réunion le 22 septembre

- Sacs jaunes
Les membres du conseil peuvent en stocker chez eux pour les distribuer aux habitants qui en ont fait la demande et qui ne peuvent pas se déplacer en mairie.
- Nettoyage des abords du container à verre de Chambrouitière
Audrey FENILLE relaie la demande de riverains pour que les agents communaux nettoient autour du container
- Nettoyage de la marre de St Marc
Prévoir d'arracher les roseaux tant que la marre est à sec. Les habitants de St Marc sont très satisfaits de la propreté au village de St Marc cet été, à relayer aux employés communaux.
- Agrandissement du hangar
Demande de devis à Nicolas Kosubay pour la maçonnerie et Ets Fayette pour la structure
- Dossier village étoilé
Dossier instruit par Virginie BISSON en attente du retour

Réunion mensuelle : lundi 7 septembre à 19h30

Fin de la réunion : 23h10